

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières se dit satisfaite de sa rencontre avec le ministre des Transports Sam Hammad

Trois-Rivières, le 17 mars 2011 – Le président de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières (CCITR), Denis Gamache, s'est dit satisfait de la réceptivité du ministre des Transports Sam Hammad lors de l'entretien privé tenu ce matin au parlement. C'est en présence de la ministre responsable de la Mauricie, Julie Boulet, de la députée de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale, Danielle St-Amand et de son homologue de Maskinongé, Jean-Paul Diamond, que le président de la Chambre, accompagné du président du comité Stratégie Vigie, André Gabias et de la directrice générale de la CCITR, Caroline Beaudry, ont exposé la vision et les préoccupations des 915 membres qu'ils représentent dans le dossier de train rapide.

Selon la Chambre, Trois-Rivières, en tant qu'agglomération la plus importante entre Québec et Montréal, peut jouer un rôle de premier plan dans le développement socio-économique du Québec et ses régions. En effet, la reconnaissance de Trois-Rivières parmi les destinations du train rapide dans l'axe Québec-Windsor, lui permettrait de devenir une extension des grands centres urbains que sont Montréal et Québec. « L'inclusion de Trois-Rivières sur un tracé rive-nord favoriserait l'arrivée de nouvelles entreprises et de nouveaux résidents dans la région qui la choisiraient pour sa proximité des grandes villes et son faible coût de la vie » a affirmé M. Gamache lors de cet entretien. « Ce mouvement de population vers les régions pourrait, selon la Chambre, alléger le poids qui repose actuellement sur le réseau routier de Montréal et Québec et par le fait même en accroître la fluidité » d'ajouter ce dernier.

Rappelons que localement, l'utilisation du train rapide pourrait se faire par plus de 300 000 usagers potentiels liés par l'autoroute de l'énergie et le pont Laviolette dont 250 000 se situent en Mauricie. Selon des données rendus publiques par Via Rail au printemps 2009, ces utilisateurs s'ajoutent au bassin de 3,8 millions de voyageurs annuellement dans le corridor Québec-Windsor qui représente 90% de la clientèle totale de cette Société d'état.

Fort de l'appui des 3000 chefs d'entreprises et décideurs qui composent l'Alliance régionale des Chambres de commerce de la Mauricie, des 47 municipalités et 3 MRC représentées par le Conseil régional des élus de la Mauricie et de Tourisme Trois-Rivières, la Chambre a conclu cette rencontre en réitérant sa requête à l'effet qu'il faut rétablir le service ferroviaire de passagers sur la rive-nord, interrompu depuis la chute du pont enjambant la rivière Sainte-Anne dans les années quatre-vingt; pour corriger cette erreur historique qui ne doit plus être acceptée dans le contexte économique que nous vivons et de développement durable que nous souhaitons.

« Trois-Rivières, la Mauricie et l'ensemble du Québec, doivent être parties prenantes de leur développement économique grâce à ce moyen de transport de passagers, qui a favorisé grandement le développement économique du Canada » de conclure le président Denis Gamache.

- 30 -

Source :
Caroline Beaudry,
directrice générale, CCITR, (819) 375-9628